

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération
20418 BASTIA CEDEX 9
TéI : 04.95.32.33.65

ARRETE N° 2024-28

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES B ET C,
RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE,
EN APPLICATION DES ARTICLES L311-2, L313-4, L452-34 A L452-36, ET L325-38 A L325-46 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE,
TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 06 septembre 2024 au 12 septembre 2024)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-34 à L452-36, et L325-38 à L325-46,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 14,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 06 septembre 2024 au 12 septembre 2024,
- Considérant que, les articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique sus visé, (comportant **sept** déclarations) sont arrêtées, pour la période du 06 septembre 2024 au 12 septembre 2024, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2024-337	06/09/2024	SYVADEC	Rédacteur territorial principal de 2ème classe - Assistant(e) communication -	vacance	B	1	TC	R/Liste d'aptitude R/Mutation R/Détachement R/Intégration R/Contrat
2024-338	06/09/2024	SYVADEC	Adjoint technique territorial - Direction exploitation - Agent exploitation valorisation -	vacance	C	2	TC	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2024-339	06/09/2024	COMMUNAUTE DE COMMUNES CALVI-BALAGNE	Adjoint administratif territorial - Assistant(e) de direction -	vacance	C	1	TC	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2024-340	09/09/2024	SYNDICAT MIXTE DU GIUSSANI	Adjoint technique territorial - Agent polyvalent -	vacance	C	2	TC	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2024-341	10/09/2024	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint territorial d'animation - Service Animation -	création	C	9	TC	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2024-342	12/09/2024	COMMUNE DE LUCCIANA	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux - Restauration collective scolaire -	création	C	2	TC	R/Direct R/Liste d'aptitude R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2024-343	12/09/2024	COMMUNE DE LUCCIANA	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux - Entretien des installations sportives et espaces verts -	création	C	2	TC	R/Direct R/Liste d'aptitude R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat

ARTICLE 2° : En application des articles L313-4 et L452-34 du code général de la fonction publique sus visé, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application des articles L325-38 à L325-46 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

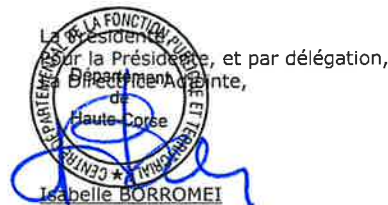
Le 13 septembre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20240913-2024-28-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2024



* N.B. : Filières
1- Administrative 4- Culturelle 7- Médico-Technique
2- Technique 5- Sociale 8- Police Municipale
3- Sportive 6- Médico-Sociale 9- Animation